

LE CONFÉDÉRÉ

ORGANE DES LIBÉRAUX VALAISANS

PARAISSANT A MARTIGNY LE MERCREDI ET LE SAMEDI

ABONNEMENTS

SUISSE : Un an fr. 6.50 (avec *Bulletin officiel* fr. 8.50)

(Abonnements pris à la poste, 20 ct. en plus)

ETRANGER : 15 fr. par an (avec *Bulletin* 18 fr.)

RÉDACTION et ADMINISTRATION à MARTIGNY

Compte de chèques postaux II c 58

Joindre 20 ct. en timbres-poste à toute demande de changement d'adresse

ANNONCES

Canton : 15 ct. ; Suisse : 25 ct. ; Etranger : 30 ct. la ligne
RÉCLAMES : 50 ct. la ligne ou son espace

S'adresser à *Publicitas, Société anonyme suisse de Publicité*
ou à l'Administration du *Confédéré*

Bulletin de vote

2. Liste libérale-démocratique

1. DÉFAYES Camille, juge cantonal, Martigny-Ville.
2. Dr LORÉTAN Georges, ingénieur-chimiste, Sion.
3. COUCHEPIN Jules, ingénieur, député, Martigny-Bourg.
4. TROTET Maurice, avocat, député, Monthey.
5. Dr BURCHER Eugène, médecin de district, Brigue.
6. de TORRENTÉ Albert, notaire, Sion.

La représentation proportionnelle

II. Les droits de l'électeur

La loi fédérale sur la représentation proportionnelle a réussi à concilier entièrement la liberté de l'électeur avec le principe de la représentation.

Quand un citoyen veut accomplir son devoir d'électeur, la première question qui se présente à lui est celle-ci : A quel parti dois-je me rattacher ?

Si l'électeur est foncièrement conservateur, il utilisera donc un bulletin de vote imprimé portant l'en-tête : liste conservatrice. L'électeur a-t-il des idées libérales-radicales bien déterminées, alors pas d'hésitation : il s'emparera d'un bulletin de vote imprimé portant la désignation : parti libéral-démocratique. Enfin, un socialiste qui approuve l'action révolutionnaire des Naine et des Grimm prendra un bulletin imprimé avec la dénomination de son parti.

Jusqu'ici, rien de plus simple.

Mais un électeur n'est pas forcément inféodé à un parti. Il existe, par exemple, une assez forte catégorie de citoyens qui sont, comme l'on dit, ni chair, ni poisson, qui voudraient pouvoir partager leurs suffrages entre les conservateurs et les libéraux ; ce sont des traditionalistes qui voudraient « conserver et progresser », suivant la pittoresque expression du *Nouvelliste*. Ces esprits simplistes ne se rendent évidemment pas compte

qu'on ne peut pas conserver intacte une loi, une institution et en même temps la changer. Nous reviendrons, du reste, dans un autre article spécial, sur l'antinomie que comporte cette expression. Il y a aussi des citoyens qui croient dur comme fer à l'idée qu'il faut accoupler un ou deux socialistes à quelques radicaux pour obtenir la sauce électorale la meilleure. C'est aussi une opinion que nous aurons l'occasion de discuter dans ces quinze jours. Enfin, il existe une classe assez nombreuse de citoyens qui n'attribuent que peu de valeur aux idées et s'attachent davantage aux qualités personnelles des candidats. La plus mauvaise cause peut être soutenue par le meilleur avocat ou inversement une excellente idée peut trouver un piètre défenseur.

Quoi qu'il en soit, tout citoyen qui n'entend se rattacher étroitement à aucun parti peut donner à son opinion exactement l'expression correspondante en faisant usage du bulletin blanc que, en vertu de la loi, le gouvernement cantonal doit mettre à la disposition de tout électeur dans le local du vote (art. 11 de la loi).

Il suffira que ce citoyen inscrive sur le bulletin blanc des noms qui figureront sur les listes imprimées des différents partis. Tout nom qui ne figure sur aucune des listes conservatrice, libérale-démocratique ou socialiste est biffé.

Pour la prochaine votation, il y aura donc quatre espèces de bulletins de vote : le bulletin *socialiste*, qui portera le n° 1 parce que les socialistes ont déposés les premiers leur liste électorale, le bulletin *libéral-démocratique*, qui portera le n° 2 et le bulletin *conservateur*, qui portera le n° 3. Le bulletin blanc ne portera aucun numéro d'ordre. On se rappellera facilement de ces numéros en songeant que dans la série 1, 2, 3, les partis extrêmes occupent les chiffres extrêmes 1 et 3.

Nous donnons ici, pour l'orientation de nos lecteurs, les listes des candidats des différents partis.

1. Liste socialiste

1. Dellberg, employé postal, Naters.
2. Schreier, secrétaire ouvrier, Chippis.
3. Naine, conseiller national, Lausanne.
4.
5.
6.

2. Liste libérale-démocratique

1. Défayes Camille, juge cantonal, Martigny.
2. Dr Lorétan Georges, ing.-chimiste, Sion.
3. Couchevin Jules, ing., député, Martigny-Bg.
4. Trotet Maurice, avocat, député, Monthey.
5. Dr Burcher Eugène, médecin de district, Brigue.
6. de Torrenté Albert, notaire, Sion.

Péculon d'une famille tombée en avaris. Ma femme m'aimera pour moi.

— Auras-tu bientôt une femme ?

— Je le voudrais. Sais-tu pourquoi ? Parce que je suis encore un pauvre diable. Celle qui m'accepterait aujourd'hui serait une vraie femme, aimante, courageuse, dévouée. Et, plus tard, la fortune venue — car il faudra bien qu'elle vienne, je l'y forcerai — quelle joie de dire à ma compagne : « Repose-toi, maintenant. Mets une belle robe ; aie des voitures ; ne fatigue plus tes mains à travailler. Tout va changer dans notre vie, sauf l'amour ! »

La voix d'Émile Candiac était devenue vibrante. Il regardait au loin devant lui, comme s'il eût cherché, dans des maisons innombrables, celle qui abritait la jeune héroïne de ce rêve fait tout haut. Soudain une voix cassée, vieillotte, cria d'un coin de l'appartement déjà sombre :

— Pascaline ! ..

Secouée d'un tressaillement, Pascaline chercha des yeux l'intrus qui venait la surprendre dans ce tête-à-tête irréprochable, mais clandestin.

— N'aie pas peur, dit Émile en riant. Mon perroquet sait ton nom ; mais il ne sait rien de plus. Moque-toi si tu veux ! A Kamato, les soirées sont longues et les distractions rares, plus rares encore les entretiens avec une charmante cousine. Mon travail achevé, je parlais de toi avec mon oiseau. Tu vois qu'il a gardé ses bonnes habitudes. L'heure où nous sommes les lui rappelle. Oui, mon Jako ;

3. Liste conservatrice

1. Evéquo Raymond, conseiller national, Sion.
2. Kuntschen Joseph, » » »
3. Pellissier Maurice, » » St-Maurice.
4. Dr Petrig Victor, » » Brigue.
5. Dr Seiler Alexandre, » » Brigue.
6.

La liste socialiste contient ainsi 3 noms, la liste libérale-démocratique 6 noms et la liste conservatrice 5 noms. Il y aura donc 14 candidats pour 6 sièges à repourvoir.

Sera nul :

1. Tout bulletin de vote imprimé non conforme à l'une des listes officiellement publiées ou présentant des suppressions, modifications ou adjonctions qui ne sont pas manuscrites.

2. Les bulletins de vote officiels (les bulletins blancs), lorsque les inscriptions qu'ils portent ne sont pas manuscrites.

3. Tout bulletin dont aucun nom ne figurera sur les listes officiellement déposées par les partis, c'est-à-dire l'un des 14 noms ci-dessus.

4. Tout bulletin qui contiendra une expression injurieuse.

5. Tout bulletin qui portera une marque ou un signe apparent.

Chaque électeur disposera de 6 voix. Tout bulletin blanc qui portera d'écriture manuscrite 6 des 14 noms indiqués ci-dessus, sera valable quels que soient les candidats notés. Une ligne non remplie donne un suffrage supplémentaire au parti dont la dénomination figure sur le bulletin. On peut faire figurer deux fois le même nom.

Nous allons, maintenant, donner des exemples divers pour montrer comment seront comptées les voix d'un bulletin.

Ainsi le bulletin imprimé suivant :

Premier exemple

3. Liste conservatrice

1.
1. Kuntschen Joseph
2. Pellissier Maurice
3. Dr Petrig
4. Dr Seiler Alexandre.
5. Défayes Camille

Ce bulletin donne 5 voix au parti conservateur et 1 voix au parti libéral. Le nom de Evéquo ayant été biffé et remplacé par celui de Kuntschen, l'électeur a cumulé le nom de ce dernier, tandis que Evéquo perdra une voix.

Voici encore une autre liste imprimée :

Deuxième exemple

3. Liste conservatrice

1. Evéquo Raymond.
2. Kuntschen Joseph.
3. Pellissier Maurice.
4.
5.

Couchevin Jules.

Défayes Camille.

Ce bulletin donne 4 voix aux conservateurs (3 noms conservateurs + un suffrage manquant revenant à la liste numéro 3) et 2 voix aux libéraux-démocrates (2 noms libéraux).

Troisième exemple

2. Liste libérale-démocratique

1. Défayes Camille,
2. Dr Lorétan Georges
3. Couchevin Jules
4. Trotet Maurice
5. Dr Burcher Eugène
6.

Charvoz Maurice, Bagnes

Charvoz n'est pas candidat officiel. Il sera donc biffé à l'encre rouge par le bureau de dépouillement. Il restera cinq noms libéraux, plus un suffrage non exprimé qui appartient à la liste libérale-démocratique.

(A suivre.)

Revue étrangère

La paix et ses suites

On sait que c'est présentement le tour des Bulgares de prolonger leur attente sur la sellette. Si les pourparlers de paix avec l'Allemagne, principale accusée, ont pu paraître longs à quelques uns, ils ne l'ont pas été moins avec les héritiers, il est vrai plus nombreux, du « brillant second ». En Bulgarie, on argue de nécessités créées par les événements intérieurs, pour solliciter de nouveaux retards.

En effet, M. Théodoroff a annoncé sa démission à la séance de Sobranie du 2 octobre. Celui-ci s'est ajourné.

M. Stambouliski a été chargé de former un cabinet composé d'agriculteurs et de socialistes.

C'est dans ces conditions que le Conseil suprême a décidé, vendredi, d'accorder à la délégation bulgare un délai supplémentaire de dix jours qui expirera le 24 octobre.

as fait un heureux. Ne t'en plains pas !

— Je n'aurais pas cru qu'il était si facile de rendre un homme heureux, dit Pascaline, avec une sorte d'amertume.

Il était à peine dix heures quand elle rentra chez son père. Madame de Bucilly était au salon, causant avec Maugrabin,

— Tu ne sais pas ce que me disait notre voisine ? demanda le Marseillais.

Bertrane rougit jusqu'aux yeux. Il était facile de voir qu'elle n'attendait pas si tôt sa « jeune amie ». Celle-ci, d'assez mauvaise humeur, témoigna par un signe qu'elle renonçait à deviner le sujet de l'entretien.

— Il paraît, continua Maugrabin, que tu commets une énormité en allant dîner seule chez des amis. Voilà ce que me disait madame.

— L'important pour moi, cher père, est de savoir qu'elle a été votre réponse.

— J'allais répondre quand tu es rentrée : madame, non seulement ma fille sort seule, mais encore je ne lui demande pas où elle va. C'est avec ce système qu'on inspire à bas aux jeunes filles le *self-respect* et le *self-defence*. Ai-je bien parlé, petite ? Pascaline tendit la main à son père.

— Quiconque parle autrement n'est pas mon ami, ajouta-t-elle.

Madame de Bucilly, à ces paroles prononcées d'un ton ferme, laissa déborder un flot de protestations.

FEUILLETON DU CONFÉDÉRÉ

Reproduction autorisée aux journaux ayant un traité avec M. Calmann-Lévy, éditeur à Paris

Au Coin d'une Dot

par

LÉON DE TINSEAU

34

— Oui ; mais, pour se bien marier, il faut choisir. Pour choisir, il faut avoir du choix, cela tombe sous le sens. Pourquoi diable ton père n'est-il pas resté là-bas ? Nul pays au monde n'offre aux filles la même facilité pour voir, connaître, comparer les jeunes gens.

— Voilà un reproche plaisant dans ta bouche ! Tu as tout sacrifié pour venir en France !

— Parce que je voulais vivre et mourir Français.

— Moi, je veux vivre et mourir Française. Tu m'as donné l'exemple : je l'ai suivi, avec moins de difficultés à craindre pour mon avenir.

— Plât à Dieu que ton avenir fût aussi clair que le mien ! Pas de danger que je finisse par redorer

Il y a aussi des crises ministérielles à Belgrade, à Constantinople, à Vienne, ce qui révèle que les peuples pacifiés du dehors et ceux qui restent à pacifier sont unanimement exposés aux contre-coups de la terrible secousse.

Les nations qui ont vu reculer leurs limites ne se résignent pas volontiers à leur humiliation, tels les Hongrois, dont l'ancien territoire de 325.000 kilomètres carrés tombe droit à 140.000 kilomètres de superficie, et qui perd du même coup la moitié de la population. Que vont devenir, après de telles amputations, les têtes de pareils corps? Passe pour Budapest, dont l'éclat était plutôt récent! Mais Vienne, cette antique capitale de l'Allemagne intellectuelle, ce Paris des Allemands, ne va-t-elle pas s'anémier, maintenant qu'elle verra son territoire privé de tout rivage et réduit au rang d'une Suisse à peine un peu plus grande que la nôtre.

Les élections en France

En France, les derniers succès de M. Clemenceau exaspèrent plus que jamais les chefs des ministères qui le précèdent, dans le cours de la guerre principalement, à l'exception, peut-être, de M. Viviani, qui a eu le bon sens et la droiture de ne pas attaquer systématiquement la politique du Tigre.

Vendredi, la Chambre a discuté le rapport de la commission des affaires extérieures sur la proposition de résolutions tendant à la publication des comités secrets tenus de 1914 à 1918.

M. Briand s'est démené pour écarter la possibilité de communiquer certaines pièces, et M. Painlevé a cherché à se laver des nombreux reproches d'incertitude et d'insuffisance adressés à son éphémère ministère. M. Pichon, atteint de grippe, n'était pas présent pour répondre aux mises en demeure de M. Briand.

La Chambre a adopté la proposition de publier les documents sous la réserve que l'on consulterait les Alliés sur l'opportunité de la publicité de certaines parties.

Elections fédérales

Coup d'œil sur les cantons

Dans les cantons de la Suisse romande, la mosaïque des candidatures se complique plus ou moins selon la solidité relative des partis et l'éclosion de nouveaux groupes.

Dans le canton de Vaud, l'assemblée du parti radical-démocratique a décidé de présenter, pour les élections au Conseil national, une liste de onze membres, qui sont : MM. Emile Gaudard, Ernest Chuard, Paul Maillefer, Alfred Jaton, Henri Grobet-Roussy, Bossert, Henry Chenaux, Henry Bersier, Gustave Bettex, conseillers nationaux sortants. Puis Paul Pittet, président de la Société vaudoise d'agriculture et de viticulture et Louis Chamorel (Gryon), président de la Fédération vaudoise des syndicats d'élevage.

Elle a désigné comme candidats au Conseil des Etats, MM. Henry Simond et Dr Emile Dind, députés actuels.

Les jeunes-radicaux présentent une liste de sept noms : MM. Paul Decker, prof. à l'Ecole normale, Maurice Jeanneret-Grosjean-Minsine, médecin; Roger Matthey-Déraz, ingénieur; Dr Jean Pelet-Julivet, prof. à l'Université; Charles Ravussin, commis postal; Fritz Spillmann, notaire et Ed. Weber, ancien chef de dépôt aux C. F. F.

Le parti libéral présente une liste de onze noms, portant les quatre sortants : MM. Alois de Meuron; Robert Cossy; Max de Cérenville; Armand Piguët; puis MM. Ernest Bujard, syndic d'Aubonne; Ferdinand Cornaz, syndic de Payerne; Henri Decollogny, agriculteur; Favrod-Coune, député; Dr Ch. Gogerat, avocat; Marius Nicollier, syndic du Châtelard-Montreux; Auguste Roussy, industriel à La Tour-de-Peilz.

A Genève, les radicaux ont désigné comme candidats au Conseil national MM. Marc Peter et John Rochaix, sortants, cumulés; Marius Stœssel, conseiller administratif; Pierre Déléamont, Louis Fulliquet et Jacques Berchten, députés.

Au Conseil des Etats M. Henry Fazy. Les démocrates porteront MM. Albert Maunoir, Horace Micheli, Frédéric de Raibours et Edouard Steinmetz, sortants, et MM. Paul Pictet, président du Grand Conseil, Edouard Chapuisat, député, Albert Gampert, ancien président du Conseil d'administration de la Ville et William Martin, maire de Meinier qu'il ne faut pas confondre avec M. William Martin du *Journal de Genève*. Pour le Conseil des Etats M. Jacques Ruty, conseiller d'Etat.

(A suivre.)

Quand vous faites publier un avis aux criées publiques, il n'y a qu'une cinquantaine de personnes qui l'entendent, tandis que lorsque vous insérez une annonce dans un journal, il y a 10 à 15.000 lecteurs qui la voient.

Promettre et tenir

Si les prévisions de l'auteur de l'article « Le trompe-l'œil », paru dans le n° 82 du *Confédéré* se réalisaient, nous en aurions au bas mot pour 4 ans, avant de voir se dessiner la révision de la loi cantonale des finances.

Or, il y a, paraît-il, 15 ans que l'on s'en préoccupe, pour ne toujours aboutir qu'à des promesses! Si, jusqu'à l'année dernière, cette question avait avancé à pas de... tortue, nous pensions qu'il en serait désormais autrement après les promesses faites cette année par M. Seiler à M. Couchepin et aux représentants des agents à traitements fixes, reçus en audience le 24 avril dernier. Selon ces dernières promesses, on pouvait presque être sûr que le Grand Conseil aurait à s'occuper de cette importante réforme, dans la session de cet automne.

Toutefois, nous croyons que cela ne sera guère possible, puisque, toujours d'après M. Seiler, une commission extra-parlementaire devait fonctionner et faire des propositions au Conseil d'Etat, avant que le projet fût présenté à l'assemblée législative de novembre prochain.

Or, nous n'avons pas connaissance que, jusqu'ici, pareille commission ait été constituée, ce qui pourrait fort bien donner raison aux hypothèses pessimistes de l'auteur de l'article précité.

Mais justement nous ne voulons pas que cela soit! Nous en avons assez d'attendre et de payer, pendant que ceux qui ont trop d'argent thésaurisent sur notre dos.

Qu'on passe donc aux actes, avant que l'on y soit forcé par les événements, comme l'a si bien dit M. Jules Couchepin, lors de son interpellation au Grand Conseil. Nous voulons l'égalité pour tous et non pas l'inégalité de traitement qui fut toujours de mise jusqu'ici.

Et entendons-nous! c'est de l'égalité effective que nous parlons et non point de celle qui existe sur le papier et dont nous avons joui (?) jusqu'à ce jour. Et nous profitons de cette période d'élection pour demander à tous les candidats, de quel parti qu'ils soient, de passer aux actes.

C'est là que nous pourrions juger ceux qui sont sincères dans leur désir de faire aboutir les revendications sociales.

C'est ainsi que nous pourrions voir ceux qui sont conséquents avec leurs discours et leur programme!

Et, par passer aux actes, nous entendons, si le retard dont nous avons parlé plus haut devait se réaliser, qu'on en arrive immédiatement à l'initiative populaire pour faire réusir à bref délai cette question sociale intéressant les ouvriers et fonctionnaires au premier chef.

Pourquoi traîner encore! Pourquoi traîner toujours! Ne pouvons-nous donc pas arriver à réformer en Valais ce que même les cantons du Tessin et de Fribourg sont arrivés à réformer!

Que les hommes énergiques et de bonne volonté se mettent à l'œuvre et constituent un comité d'initiative, et en avant les signatures pour la réforme si vivement désirée et si vainement attendue!

Un traitement fixe au nom de beaucoup.

Progrès démocratique!

Les énergumènes d'extrême-gauche ont beau la délaissier pour la dictature du prolétariat, la démocratie est en progrès, voyez-vous! Ce n'est plus le temps ni de la bonne reine Berthe ni celui bien plus récent de l'âge d'or du conservatisme valaisan, où la quadruple voix de l'évêque paralysait la volonté du plus populaire des dizains. Depuis des lustres, ce scandaleux privilège dont ne se faisaient pas faute d'abuser les princes-évêques de Sion prédécesseurs de Mgr Bieler, a été arraché à la Crose. Il y a quatre-vingts ans, Fabien Roten et P.-S. de Preux en durent faire leur deuil. Mais qui se serait attendu à ce que la R. P. fédérale restaurât en faveur de tous les citoyens suisses cette singulière prérogative? En effet, il est loisible à l'électeur de donner deux voix à la fois au même candidat le 26 octobre prochain et, en Valais, d'exprimer six suffrages simultanés en faveur de son parti, tandis que le chef spirituel du diocèse au temps de nos grands-pères ne disposait que de quatre voix que la jalousie républicaine lui arracha.

M. G.

Monthey. — Dans le but de soigner leurs intérêts et de resserrer les liens d'amitié qui les unissent, les soldats italiens habitant la région de Monthey, de retour du front, viennent de se grouper sous le nom de : Società Italiana Reduci della grande guerra, Section di Monthey e Dintorni.

Tous les officiers, sous-officiers et soldats ayant pris part à la grande campagne de 1914-1919, sont instamment priés de s'inscrire auprès du Président de la Section de Monthey.

Les amis de l'Italie seront reçus avec empressement comme membres passifs. Le Comité.

Avant les élections

Conférences sur la proportionnelle

Salvan

Mardi 14 octobre, à 8 h. 30 du soir, M. Marc Morand, député, donnera une conférence aux électeurs libéraux-radicaux de Salvan sur le fonctionnement de la Proportionnelle et le programme du parti radical.

Riddes

On nous apprend que les électeurs libéraux-radicaux de la commune de Riddes sont convoqués mardi, 14 octobre, à 8 h. 30 du soir, à l'effet d'assister à une conférence de M. Camille Crittin, avocat, sur le fonctionnement de la Proportionnelle. Il sera fait en outre un exposé du programme radical au fédéral et au cantonal.

Au champion socialiste!

L'un des principaux fauteurs de la scission des éléments de gauche à la veille des élections — divorce, selon nous, des plus regrettables pour le succès de la cause progressiste en Valais — le candidat socialiste marxiste Karl Dellberg inaugure sa collaboration au *Falot* en prétendant faire la leçon aux radicaux en termes assez vulgaires.

Nous aurions bouffé (sic) la candidature Charvoz pour nos besoins politiques et par pure tactique électorale, en nous servant de ce nom respectable en guise d'attribution destinée à agir dans les milieux ouvriers. Merci à cet adversaire pour les bonnes intentions qu'il nous suppose. On ne peut prêter que ce qu'on a, camarade Dellberg! Et nous vous ferons remarquer ce que vous ne devriez pas ignorer, que plus souvent qu'il ne l'aurait désiré, dans sa commune et dans son district, M. Charvoz a recueilli dans maintes élections de forts contingents de voix provenant des électeurs les plus modérés du parti libéral. Porté en liste avec des noms de diverses nuances de gauche, il arrivait généralement bon premier parmi ses loyaux compagnons de lutte. C'est vous dire que le passé constituait une sérieuse garantie et que l'assemblée radicale de Sion, plus sincère que vous n'avez l'air de le croire, ne nourrissait nullement l'arrière-pensée de se servir du nom de M. Charvoz comme d'une réclame, quitte à le latoiser au jour du scrutin pour le reléguer en queue de liste. Nous aurions été heureux de le voir siéger au Conseil national, et son élection aurait été très possible. Le seul tort que nous lui reprochons, c'est d'avoir cru devoir s'incliner devant l'intransigeance et la volonté omnipotente des doctrinaires de la troisième Internationale.

Il ne fait pas bon de parler de corde dans la maison d'un pendo, camarade Dellberg. Vous dénoncez ironiquement les manœuvres électorales des radicaux. Et les vôtres, alors! Pourquoi diable Charles Naine — qui, nous parions, sera un jour ou l'autre rejeté de vos étroites chapelles de classe, après tant d'autres compagnons coupables de modérantisme — pourquoi figure-t-il sur la liste ouvrière? Il est déjà, comme jadis le « brav' général » Boulanger, porté sur les listes socialistes à Neuchâtel et dans le canton de Vaud, où il a bien des chances d'arriver en tête. Il ne sera point député du Valais. S'il est favorisé chez nous entre ses compagnons de liste, ce qui est probable, vu sa popularité dans divers milieux bas-valaisans et la modération relative de ses vues politiques, et si les *socios*, comme ils l'espèrent, ont droit à un représentant, le rédacteur du *Droit du Peuple* s'effacera en faveur du camarade Dellberg, qui ne pourrait siéger qu'en abandonnant sa qualité actuelle de fonctionnaire fédéral, ou en celle du camarade Schreier, tout nouveau dans le Valais. Les classes modestes de nos populations seront-elles mieux défendues par ces derniers que par M. Charvoz ou l'un et l'autre des candidats radicaux?

Nous en doutons fort.

Un Bagnard de gauche.

Le prix des vins. — L'Union des marchands de vin de Martigny à Ardon a décidé, paraît-il, de payer 36 fr. la brantée.

— Nous lisons d'autre part dans la *Revue* :

« Vendredi soir, les acheteurs de vendange d'Aigle et d'Yverne se sont réunis à nouveau et on a décidé, dans un esprit de conciliation et pour arriver à une entente, d'augmenter leur offre précédente en payant la susdite vendange 1 fr. 25 le litre, soit 56 fr. 25 la brantée de 45 litres. Ce prix est définitif. »

Nous avons toujours cru que notre vin valaisan était de qualité aussi bonne sinon supérieure à celle du vin d'Aigle.

Pourquoi cette différence énorme de 20 francs par brantée?

Sans commentaire.

Un vigneron.

Anthracite valaisan. — La composition et la structure spéciales de l'anthracite du Valais exigent un mode d'emploi un peu différent de celui auquel on est habitué pour le coke, les anthracites belges ou de la Ruhr, les briquettes étrangères, la houille, etc. Les mauvais résultats obtenus fréquemment jusqu'ici avec l'anthracite valaisan proviennent presque toujours d'un manque de connaissances techniques et, par suite, d'un mode d'emploi défectueux de la part des personnes chargées de l'entretien des fourneaux de chauffage. Ajoutons aussi que la qualité de la marchandise vendue en 1917-1918 n'était et ne pouvait pas être ce qu'elle est maintenant, où les mines sont exploitées rationnellement et l'anthracite est soigneusement trié.

Il importe donc d'observer les instructions suivantes :

Calories et calibre. — Pour que l'anthracite valaisan brûle complètement et dégage toute sa puissance calorifique, qui est de 4600 calories et atteint souvent 5000 5500 calories, il doit être concassé en petits morceaux de la grosseur d'une noix, calibre de 8 à 40 mm.

Exceptionnellement pour le chauffage central, on peut aller jusqu'à 60 mm. lorsqu'on adopte un mélange de coke et d'anthracite valaisan, dans des foyers à fort tirage.

Combustion. — On obtient, avec ces calibres, la combustion complète, jusqu'au centre de chaque morceau. Les ménagères s'effraient cependant souvent de constater que les morceaux brûlés ne se pulvérisent pas et ne tombent pas en cendres et elles s'imaginent que la combustion est incomplète. C'est une erreur. Cela tient à la structure compacte de ce charbon et le fait que les cendres restent en morceaux ne diminue en rien sa valeur.

Chauffage ordinaire. — L'anthracite valaisan 8-20 et 20-40 mm. s'adapte aussi bien aux fourneaux de pierre qu'aux calorifères métalliques, pourvu qu'ils soient munis d'une grille. Il suffit que le tirage se fasse de bas en haut, c'est-à-dire que le tuyau de sortie soit placé au sommet de la colonne de charbon.

On commence le feu au bois et, dès que le brasier est bien établi, on peut charger jusqu'à 50-60 cm. de hauteur, en laissant un bon tirage, que l'on peut modérer un peu dans la suite.

En hiver 1918-19, durant lequel nos bureaux ont été chauffés au moyen d'un petit calorifère, type Eskimo (toutes autres marques analogues s'y adaptent) nous avons pu constater que le feu pouvait être entretenu sans peine toute la journée avec de légères recharges d'anthracite. C'est un combustible économique, car il brûle très lentement et dégage beaucoup de chaleur.

Si le tirage n'est pas suffisant, il faut ajouter dans les recharges quelques morceaux de bois ou d'autre combustible flambant.

Fourneaux potagers. — Ce qui est dit pour le chauffage ordinaire s'applique également ici, sauf qu'il faudra ajouter du bois de façon continue pour allonger la flamme, à laquelle l'anthracite donne une plus grande chaleur.

Calorifères inextinguibles et chauffages centraux. Chaudières à vapeur. — Pour ces usages, l'anthracite 8-60 mm. donne d'excellents résultats lorsqu'il est mélangé avec du coke. Le coke peut aussi, à la rigueur, être remplacé par un charbon flambant.

Le mélange ne doit pas se faire par couches; il faut le faire avant l'introduction dans le foyer.

Le coke dont la rapidité de combustion est un peu plus grande, enflamme l'anthracite et lui donne du jeu et de l'air par sa combustion précédant celle de l'anthracite.

Boulets et briquettes. — Les mines de Dorénaz, Chandoline et Nendaz (M. Büchler) fabriquent des boulets ou briquettes.

Ces boulets ou briquettes qui sont agglomérés avec du brai de houille et parfois aussi avec de la poix de pétrole et dans la composition desquels certaines briquetteries font aussi entrer des poussières gras étrangers, brûlent naturellement mieux que l'anthracite et dégagent une chaleur qui atteint parfois 6500 calories.

Conclusions. — L'anthracite valaisan est un combustible parfaitement utilisable, et même économique, pour tous les systèmes de chauffage. En ces temps de pénurie de charbons destinés au chauffage domestique, il constitue un précieux moyen d'allonger les provisions de charbons étrangers. En faisant usage de nos anthracites, on encourage une industrie nationale, on contribue aux efforts faits en vue de l'indépendance économique du pays et de la lutte contre le chômage, on diminue les compensations requises par nos fournisseurs de charbons, on empêche l'exode de millions de francs et, en même temps, on se chauffe à de bonnes conditions.

Le bureau de l'Apaval, à Sion, donne tous les renseignements nécessaires et se charge de l'exécution de toutes commandes, sans frais.

Les vendanges. — La commune de Charrat nous informe que la levée des bans sur son vignoble est fixée au mardi 21 octobre.

2^{me} Exposition cantonale d'horticulture à Monthey

Les 4 et 5 octobre 1919 sont deux dates qui compteront dans les annales de l'horticulture du Valais : c'était la première fois que la ville de Monthey était chargée de l'organisation d'une exposition d'horticulture et, constatons-le d'emblée, pour des coups d'essai, les Montheyens veulent des coups de maître.

Il faut dire que, chez eux, tout se prête à ce genre de manifestation, emplacement pratique et spacieux, communications faciles avec les environs, et surtout deux choses principales : l'attrait des fêtes montheyennes et la compétence et le dévouement des organisateurs qu'on y trouve. Après cela, on ne sera pas étonné d'apprendre que l'exposition de Monthey a pris une extension laissant loin derrière elle la modeste tentative de sa devancière. Aménagée dans les vastes locaux du Stand, elle a la plus coquette allure. L'entrée est élégamment encadrée de conifères (lot « hors concours » de M. Peter à Martigny). A peine introduit dans l'enceinte, le visiteur est attiré par le superbe étalage de fruits qui occupe la salle de bal : 88 lots se coudoient et forment la plus charmante des mosaïques. Quelques-uns sont très importants ; la société d'agriculture de Saxon en présente un imposant où les silhouettes connues des Canada, Calville blanc, Belle fleur, Franc-roseau et Citron d'hiver dominent. La Société de Sion présente un joli lot de variétés recommandées. Toutes deux offrent aux regards des fruits de premier choix où le chaud soleil du Centre a mis de belles et riches couleurs. Moins favorisée sous ce rapport, la Société d'agriculture de Monthey présente un beau lot qui enlève crânement le diplôme d'honneur ; elle expose des variétés qui conviennent mieux à son climat, et il est utile d'ouvrir ici une parenthèse pour fixer un point insuffisamment compris.

Depuis un certain nombre d'années, l'Etat a pris la louable initiative de limiter à un certain nombre les variétés de fruits à conseiller au cultivateur. Cette utile précaution offre de sérieux avantages et facilite le commerce et l'exportation, les variétés choisies sont de première qualité, tant au point de vue production qu'au point de vue consommation, et le gouvernement qui a pris cette sage mesure a droit à la reconnaissance des arboriculteurs du Centre qui peuvent en attendre de gros avantages. Il ne lui reste plus maintenant qu'à étendre sa sollicitude aux autres régions et leur recommander également des variétés qui leur conviennent en remplacement de celles qui s'obstinent à ne prospérer que dans un rayon favorisé. Nous connaissons trop l'intérêt que l'Etat porte à nos cultures, pour supposer qu'il arrêtera là une œuvre si bien commencée. Parmi les variétés qui donnent de bons résultats dans les districts du Bas, il y a la Reine grise, la Reine d'Aarberg et la Rambour d'hiver. Comme poire, il y aurait lieu d'introduire le Beurré d'Hardenpont.

Ceci dit, nous pourrions continuer notre promenade au milieu des fruits et admirer successivement les nombreux lots, depuis celui qui présente une ou deux variétés jusqu'à la magistrale collection de M. Chevalley, à Saxon, qui n'en compte pas moins de 120, au milieu desquelles trône majestueusement une superbe « Cramoisine de Gascogne » qui a les honneurs du jour. Il serait trop long de s'étendre sur tous les lots intéressants. Citons en passant ceux de M. Veuthey, de M. Bollin, à Saxon, de MM. Ribordy à Riddes, Giroud à Chamoson, Goy et Rithner à Monthey, les Sociétés d'agriculture de Charraz, Vollèges, Grimisuat, Vex, Sembrancher, etc. Les fruits emballés donnent aux visiteurs une idée de la façon dont on soigne les envois ; le premier diplôme est enlevé par le joli lot de MM. Gaillard Frères, à Saxon.

Passons maintenant à l'exposition maraîchère qui, malheureusement, ne représente pas ce qu'on « peut faire » en Valais, mais seulement ce que la sécheresse de cet été a permis de faire. Malgré cela, les exposants ont réussi à amener de jolis lots : celui de M. Feller, très complet, celui de M. Bollin, à Saxon, présentant une jolie collection, ceux de MM. Pont, Gächter, Bender, etc., bien étiquetés, donnent une idée des variétés les plus recommandables. Quelques lots moins intéressants témoignent tout de même de l'effort accompli par les cultivateurs qui, pour la plupart, se vouent à la culture de quelques variétés commerciales seulement.

Pénétrons maintenant dans le stand, transformé pour l'occasion en un féérique jardin, où la place d'honneur est réservée au très beau lot de la maison Pittet Frères S. A., à Lausanne : deux massifs de plantes vertes, chrysanthèmes, œillets, etc. Nous voyons ensuite la magnifique collection de bégonias de M. Gallet à Bex, présentée par M. R. Bonjour, jardinier, deux lots de M. Feller, à Bex, un massif d'œillets et une très jolie collection de *primula obconica*. M. Corthésy, d'Aigle, présente une chambre à manger très réussie. Le seul horticulteur valaisan qui expose des fleurs est M. Charles Donnet-Descartes, à Monthey, qui apprend aux vi-

siteurs qu'ils ont aussi, sur place, de quoi satisfaire leur goût.

Avant de quitter les fleurs, disons quel intérêt y porte la population et quel succès eurent les belles plantes qui, sitôt la vente commencée, s'éparpillèrent dans tous les ménages. Après cela, il sera impossible d'accuser le public valaisan d'indifférence vis-à-vis des décorations florales, l'occasion de manifester l'intérêt qu'il y porte lui étant seule refusée. En quittant l'exposition de floriculture, nous traversons l'emplacement réservé aux pépinières et à l'industrie, deux beaux lots d'arbres de M. Peter à Martigny et Ruppen à Massongex. L'industrie est d'abord représentée par une couche en ciment avec matelas d'air, invention de M. Hegli, constructeur à Prilly, belle installation pratique et durable qui commence à se faire connaître en Valais. La maison Mottier et Bertrand, à Genève, présente un vitrage composé de cellulose armée et rendue translucide, qui, par son bon marché et sa légèreté, est appelé à rendre de bons services à l'horticulture. Nous trouvons encore quelques machines horticoles des maisons Marti à Berne, Dumuid et Dentan à Lausanne et Pilloud à Nyon.

La Société pour l'industrie de l'aluminium, à Chippis, présente un nouvel engrais, le nitrate de chaux, qui bientôt remplacera chez nous les nitrates de soude du Chili, d'un prix toujours élevé.

En général, l'exposition fut intéressante sous tous les rapports ; nos cultivateurs en retireront, espérons-le, de sérieux profits. O.

EN SUISSE

Les effets du change allemand sur l'industrie suisse du meuble

Les détails fournis récemment par M. Stadlin au Conseil national sur la concurrence désastreuse que fait l'étranger, favorisée par les bas cours du change, à certaines de nos industries ne sont malheureusement que trop confirmés par les faits.

C'est ainsi que nous pouvons lire dans le *Journal des menuisiers suisses* ce qui suit :

« Les fabricants de Munich offrent une chambre à coucher complète (soit deux lits, deux tables de nuit, une toilette avec plaque de marbre, armoire à glace à deux portes en chêne) au prix de 1150 marks. Somme qui, calculée au cours actuel du mark, équivaut à 230 francs. A cela s'ajoute la douane (300 kg. à 25 fr., soit 75 fr.), les frais de transport jusqu'à la frontière peuvent également être évalués à 75 marks ou 15 fr., si bien que le prix de tout le mobilier livré à la station frontière suisse revient à 320 francs. Le prix de revient d'un mobilier semblable en Suisse (soit sans réalisation d'aucun bénéfice), doit être évalué, livré par une exploitation normale, à 810 francs au moins. Le mobilier en question reviendrait donc au prix de vente à peu près à 1060 fr., 1150 francs. On voit d'après ce qui précède qu'une concurrence entre la marchandise étrangère et suisse, représentant presque une proportion de 4 à 1 (soit de 1150 fr. à 320 fr.), est absolument exclue. »

S'il ne s'agissait que de la concurrence de quelques rares industries, la situation serait supportable ; mais la puissante industrie de guerre allemande, avec des milliers d'ouvriers, s'est jetée immédiatement sur la fabrication des meubles dits « Einheitsmöbel ». Ce sont des meubles-types, dont les diverses parties sont effectuées en un travail tout à fait soigné et qui sont fabriqués en quantités considérables. En Allemagne même on ne compte qu'avec une possibilité de vente de deux ans, à l'intérieur du pays. Et alors ? Alors, on ne manquera pas de se livrer à l'exportation selon toutes les règles de l'art, si bien que l'industrie suisse des meubles, déjà très affaiblie durant la guerre, se trouverait complètement anéantie. Or cette industrie occupe près de 20.000 ouvriers.

Action de secours des fonctionnaires des Postes, Télégraphes et Téléphones suisses

Le 3 novembre prochain arrivera en Suisse, pour un séjour de huit semaines, le troisième transport d'environ 500 enfants nécessiteux des fonctionnaires, employés et ouvriers des Postes et Télégraphes viennois. La misère et les privations de ces pauvres déshérités, constatées de visu par une délégation des associations suisses et qu'il serait superflu de dépendre ici, ont fait surmonter toutes les difficultés d'un transport à l'approche de l'hiver ; une pensée unique guide nos actes en présence du destin affreux qui a atteint la jeunesse de la ville de Vienne : porter une aide rapide et suffisante pour permettre d'arracher ces infortunés pour quelques semaines au moins aux affres de la faim et du froid.

Malgré les grands sacrifices apportés jusqu'ici pour eux par notre population, les associations suisses renouvellent leurs appels à l'esprit de charité et à la philanthropie de leurs compatriotes et les prient chaleureusement d'appuyer leur entreprise. Les offres

pour le placement gratuit de ces enfants sont reçues avec reconnaissance jusqu'au 18 octobre par le Comité de secours pour les enfants viennois des fonctionnaires des Postes et Télégraphes à Berne, compte de chèques postaux III/1746.

Coke américain

La Coopérative des charbons à Bâle a acheté en Amérique d'importantes quantités de coke destiné à l'industrie suisse. On attend les premiers envois dans la deuxième quinzaine de novembre.

Aurons-nous la session de novembre ?

A la suite de la ratification du traité de paix, et par conséquent de la Société des nations par l'Angleterre, la France et récemment par l'Italie, par décret royal, le délai de deux mois prévu dans le traité de paix pour la déclaration d'entrée de la Suisse dans la Ligue des nations commence à courir. La question de la convocation d'une session extraordinaire des Chambres fédérales, en novembre, comme elle a été prévue à l'occasion du débat d'ajournement au Conseil national, devra donc être bientôt décidée. Le Conseil fédéral va s'occuper de cette affaire.

On apprend que la question a été soulevée à nouveau de savoir si, à la place de l'ancien Conseil national, le Conseil national nouvellement élu ne pourrait pas déjà se réunir en novembre pour discuter la question de la Société des nations. Par une décision des pleins pouvoirs, la fin de la période législative de l'ancien Conseil national serait fixée à fin octobre, c'est-à-dire immédiatement après la nouvelle élection des Chambres. De cette façon, on empêcherait que l'ancien Conseil national, composé de toute une série de représentants du peuple qui ne seront volontairement ou involontairement plus réélus, ait à prendre une décision sur une des plus importantes questions intéressant l'avenir de la Suisse, tandis que le peuple aurait déjà nommé un nouveau Conseil.

On parle également de la possibilité de soumettre la question concernant la Ligue des nations au nouveau Conseil dans les premiers jours de la session de décembre. Cependant cette solution fait courir le danger que le délai de deux mois vienne à être dépassé. La décision à ce sujet sera prise mardi prochain.

THURGOVIE

La surabondance de fruits

On écrit de Frauenfeld que le rendement des vergers de la Thurgovie dépasse toutes les prévisions. Depuis plusieurs dizaines d'années on n'a vu de pareilles quantités de fruits. Selon les estimations du secrétariat de la Ligue des paysans, le canton est en mesure de livrer 720 wagons de poires à cidre hâtives, 1550 de tardives, 420 wagons de pommes à cidre hâtives, 1690 de tardives, 425 wagons de pommes de dessert hâtives, 1240 de tardives, soit en tout 60,450,000 kilos. Les pommes à cidre se vendent de 4 fr. 50 à 5 francs le quintal métrique ; les pommes de dessert de 12 à 15 centimes le kilo. Les grandes cidreries de Berne et d'Argovie viennent de faire d'importantes commandes en Thurgovie.

FRIBOURG

L'industrie de la paille tressée

A Bulle vient de se constituer, sous la présidence de M. Arthur Gretener, de Broc, une société destinée à remettre en honneur l'industrie à domicile des pailles tressées.

BERNE

Evasion

Le gendarme Breguard a arrêté, dans les environs de Saignelégier, un nommé Georges Jeanneret, qui s'était évadé du pénitencier de Witzwil et vivait depuis environ cinq mois dans les forêts du Jura.

MARTIGNY

Nos routes

Nous pensons que la Municipalité avait fait l'énorme dépense de la reconstruction de la rue de la Maladière en vue de ménager l'avenue de la Gare, mais il paraît qu'il n'en est rien, les lourds charrois continuent à circuler le long des cerisiers. Ainsi toute la dépense faite cet été pour la réfection de l'avenue de la Gare n'aura servi qu'à faire un immense trou dans la caisse de la commune. Nous espérons bien que le Conseil prendra immédiatement des mesures radicales afin d'interdire aux gros chargements l'accès de notre jolie avenue.

La caisse municipale, alimentée par tout le monde, ne sert-elle qu'à entretenir les routes qu'endommagent nos gros bonnets avec leurs pesants véhicules ? Nous croyons aussi qu'un goudronnage des rues récemment remises en état, loin d'être une dépense superflue, éviterait de nouvelles et fort coûteuses réfections au moins pour un certain temps.

Le CHEUR d'HOMMES de MARTIGNY a la douleur de faire part du décès de son dévoué membre actif

Monsieur André CARRUZZO

L'ensevelissement, auquel les membres actifs, passifs et honoraires sont priés d'assister, aura lieu le mardi 14 octobre 1919, à 9 1/2 h. du matin.

Le Comité.

A vendre
environ 3000 kg. de foin 1^{re} et 2^{me} qualité
ainsi que
six portions bourgeoises
dont cinq aux Chantons et une à la Lettaz, terre de Martigny.
S'adresser à Charles GUEX, C.F.F. Martigny.

Avis aux maîtres cordonniers

La section des maîtres cordonniers de Monthey et environs invite tous les maîtres cordonniers des districts de Martigny, St-Maurice et Monthey à assister à son assemblée qui aura lieu dimanche 19 octobre 1919, à 1 h. de l'après-midi au Château de Monthey. Ordre du jour très important.

Le Comité.

- La Hernie -

Les Hernieux ne cessent de louer les **Bandages Herniaires inventés par le Dr Winterhalter**, exempts de tout ressort incommode et perfectionnés sur mesure en cuir souple. Plus de 20.000 pièces sont en usage et donnent entière satisfaction. Comme une main protectrice, la position unique de la pelote retient la hernie de bas en haut. Garantie écrite. Brevets suisses et étrangers. — **Maison spéciale de bandages herniaires, St-Gall.** Persuadez-vous vous-mêmes et venez voir les échantillons à SION : Hôtel de la Poste seulement samedi 18 octobre de 9-6 heures. MARTIGNY : Hôtel du St-Bernard seulement dimanche 19 octobre de 9-3 heures.

On demande jeune fille
de 18 à 20 ans, forte et honnête comme
Fille de cuisine
Entrée de suite.
S'adresser à M. A. PERRIN, Confiseur, Ouchy-Lausanne.

A vendre un char à pont
usagé mais en parfait état. — Forcé environ 3 T.
S'adresser à Doréaz S.A. à Vernayaz.

A vendre un fourneau-potager
à 3 trous.
S'adresser à Alfred Farquet-Bruchez, Place du Midi, Martigny.

son pressoir ses vases
environ 6000 litres
pour encaver du vin nouveau.

A vendre Poires „bacon“
à 15 ct. le kg. et un voyage de
foin-marais
pour chevaux ou mulets.
S'adresser à Jules PILLET, Martigny-Ville.

A vendre un treuil pour pressoir
à 2 vitesses, rendu posé si on le désire. — S'adresser à M. J. Echenard, volturier, à Bex.

Volci la meilleure adresse
pour vendre vos chevaux pour l'abatage, ainsi que ceux abatus d'urgence à la
Boucherie Chevaline Centrale
H. VERREY
Téléphone : Boucherie 1536
Appartement 1280
Louve 7, Lausanne
Maison ne les revendant pas pour le travail

J'envoie franco contre remboursement
Viande de bœuf
1^{re} qualité
4 fr. le kg.
Colis postal depuis 2 kg.
Boucherie Gaudet Fils, Eaux-Vives, 74, Genève.

S. Sauberli
Médecin-dentiste
Monthey-St-Maurice
de retour

On cherche
pour de suite à Martigny un ou deux
locaux pour bureaux
chauffables de préférence rez-de-chaussée ou 1^{er} étage.
Adresser offres casier postal 17428, Martigny-Ville.

Perdu
sur la route de Fully-Charraz-Martigny une
montre et bracelet
or avec initiales R. G.
Prière de les rapporter contre récompense Au National, à Martigny.

On demande
pour Argentières
Chef de cuisine
Femmes de chambre
Fille de cuisine
—
Pour Cannes
Filles de cuisine
Bureau de Placement, Bagnes

A vendre des tines
de 15 brantées environ
ainsi que des
tonneaux
usagés de 150 à 800 litres aux plus bas prix.
S'adresser à Louis FELLAY Martigny-Bourg ou à Pierre FELLAY, tonnelier, Bagnes.

A vendre un magnifique pressoir
rond en granit avec tous les accessoires. Etat de neuf.
S'adresser au Confédéré en ajoutant 80 ct. pour la réponse.

Volailles
pour la ponte Les meilleures pondueuses. Prix-courant gratis
MARCHAL, MORAT

La personne
qui, chez Jean Rouiller, à Martigny, s'est emparée d'une capote militaire, voudra bien la rapporter si elle veut s'éviter des désagréments.

Horlogerie - Bijouterie
Orfèvrerie - Optique
MACHINES A COUDRE
Henri MORET
MARTIGNY-VILLE

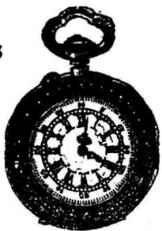
Grand choix de
MONTRES, PENDULES et RÉVEILS
en tous genres

Bijouterie, Bagues, Broches, Chaines,
Médailles, etc.

Alliances or, gravure gratuite
SERVICES DE TABLE, ARGENTERIE
Lunettes et pince-nez

Jumelles à prismes et autres

Réparations promptes et soignées



Les
Lithinosels
du
D. RIAT "RAPID"
(rotomat)
remplacent économiquement toutes les
Eaux de table
les
Eaux de Vichy et de Vittel
En vente dans toutes les pharmacies

Avant l'hiver, une bonne précaution à prendre
est de faire une cure de
THÉ BÉGUIN

le meilleur dépuratif connu, qui, en débarrassant le corps des
impuretés qu'il contient, rend capable de supporter les rigueurs
de notre climat. En outre : il guérit les dartrès, boutons,
démangeaisons, clous, eczéma, etc.; il fait disparaître
constipation, vertiges, migraines, digestions difficiles, etc.; il
parfait la guérison des ulcères, varices, plaies, jambes
ouvertes; il combat avec succès les troubles de l'âge critique.
La boîte 2 fr. dans toutes les pharmacies.

Dépôt à Monthey : PHARMACIE DE L'AVENUE

Magasin de Verres à vitres et Glaces
Couleurs et Vernis

Joseph GUALINO

Avenue de la Gare 22 Martigny Téléphone No 145

GYPSERIE - PEINTURE et VITRERIE
PAPIERS PEINTS

CRÉDIT SIERROIS
Sierre

Nous payons :

- 5 % sur certificats de dépôt;
- 4 1/4 % sur carnets d'épargne;
- 4 % sur compte-courant, disponibles à vue.

Nous faisons toutes opérations de banque.
La Direction.

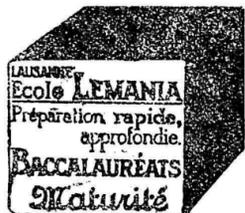
NOUVELLE MACHINE A COUDRE

SINGER
103.-

A CROCHET ROTATIF

Dernier mot du perfectionnement -- Une merveille de simplicité

Compagnie SINGER de New-York
Seule Maison en Valais : Martigny



J'avise le public de Martigny et des environs qu'à partir
du 1er octobre j'ai repris le

Kiosque de la Gare à Martigny-C.F.F.

On y trouvera tous les journaux du jour, les journaux de
la mode, etc. Librairie. Tabac. Cigares. Cigarettes. Chocolat.
Grand assortiment dans tous les articles.

Le kiosque est ouvert de 7 h. 20 du matin à 9 h. 1/2 du
soir, sans interruption.

Se recommande.
Léonce ROSSET, porteur de la Suisse.

Fabrique de draps
Aebi & Zinsli, à Sennwald (St-Gall)
fournit des excellentes étoffes pour Dames et Messieurs,
laine à tricoter et couvertures. On accepte des effets usés
gains de laine et de la laine de mouton. Echantillons franco.

On prendrait
un enfant

hors des gros soins en pension.
Bons soins maternels assurés.
Prix à convenir.

MM. les Recteurs de laiterie
trouveront

fromagers

sérieux en s'adressant au Bu-
reau de placement, Bagnes.

Pianos, Harmoniums

Vente, location, échange
Violons, mandolines, guitares,
violoncelles et accessoires.
Gramophones et disques. Tam-
bours. Accordéons.

H. Hallenbarter - Sion

Eau-de-vie de fruits

pure (pomme et poire) 1^{re} qual.
à 3.50 le litre. Envoi dep. 5 lit.
contre rembourse. W. Rüegger
& Cie, distillerie, Aarau.



Couverture excellente
Garantie de 10 ans
même contre la grêle
Infaillible contre les ouragans
Revêtements extérieurs de
façades, bon marché et agréa-
bles à l'œil. - Revêtements im-
putrescibles de plafonds et de
parois.

Eternit Niederurnen

Prochains grands tirages :
22 OCTOBRE

5, 15 et 22 novembre, etc.

Pendant peu de temps,
nous pouvons encore vous
offrir à partir de

Fr. 5.- par mois

une série ou un groupe varié
de 30 Oblig. à lots à fr. 5 de
la Féd. des Chefs d'équipe des
C. F. F. remboursable par voie
de tirage de fr. 5 à 20.000 par
oblig. 2 à 4 tirages par an
et 6 à

7 belles primes
garanties par série
sortante aux pro-
chains tirages. Prix
de la série ou du groupe de 30
oblig. 150 fr. au comptant ou
par mensualités de 5 ou 10 fr.
Jouissance intégrale aux tir-
rages dès le 1^{er} versement.

Magnifique plan de lots :
19 à Fr. 20.000
18 à " 10.000
78 à " 5.000
67 à " 1.000
etc., au total pour plus de
4 millions

Tout acheteur d'une série au
comptant ou par mensualités
participera
à titre supplé-
mentaire à **28 grands tirages**
dont les prochains les 22 oct.,
5, 15 et 22 nov., etc., avec lots
2 à Fr. 500.000
2 à " 250.000
2 à " 200.000
20 à " 100.000
etc., au total pour Francs
6 millions

Prière d'adresser les com-
mandes sans retard à la
Banque suisse de valeurs à lots
PRYER & BACHMANN - GENÈVE - Mont-Blanc

SERVEZ
notre

Aliment concentré
AVICOLA
du PARC AVICOLE
SION

à vos poules, qui n'en voudront
plus d'autres. C'est un aliment
complet basé sur la pratique
et employé avec grand succès
dans notre établissement, le
plus important de ce genre en
Suisse.

100 kg. fr. 65.-
50 " " 33.-
25 " " 17.-
10 " " 7.-
Envoi franco dans toutes les
gares C. F. F. de la Suisse
romande.

Parc Avicole - Sion

On demande à louer
à Martigny
appartement meublé
S'adresser au « Confédéré ».

A vendre
plusieurs milliers de
plantons de fraisiers
S'adresser à Adrien Gay, à
Martigny-Bourg.

Associé

Pour une importante por-
cherie de la Suisse française,
on cherche associé qui s'occu-
perait de l'exploitation. Affaire
d'avenir à personne sérieuse.
Adresser les offres sous chiffre
1920 au bureau du journal.

Cidre

aux plus bas prix du jour.
Envoi par toute quantité.
Parc Avicole - Sion



Vendez vos chevaux pour
abattre et ceux abattus d'ur-
gence, à Grande Boucherie
chevaline Valaisanne de
Sion qui vous paiera le grand
prix du jour. Paiement comptant.
En cas d'urgence, on se
rend à domicile. Téléphone 166

DAMES
Conseils discrets par case
Dara 6303, Rhône, Genève.

Règles mensuelles
Remèdes régulateurs contre
les retards mensuels.
Ecrire à H. NALBAN, pharm.
33, rue du Stand, Genève.

La Fabrique de Conserve de Saxon
cherche des

ouvrières

Bons salaires
Cantine à prix réduit



Instruments de musique de 1^{er} ordre
Accordéons syst. suisse, vien-
nois, italiens, depuis : 10 tou-
ches, 2 basses, 18 fr., soignés,
25 fr.; 19 touches, 4 basses,
55 fr. et 65 fr.; 19 touches,
6 et 8 basses, 65 fr. et 75 fr.;
21 touches, 8 basses, 75 fr. et
85 fr.; 21 touches, 8 basses,
Stradella, 110 à 135 fr. Har-
monicas à bouche, de 0.90 à
15 fr. Violons, mandolines, zith-
er et flûtes, cordes et accés.
Atelier de réparations. Nouveau
catalogue (1919 20) fr. 0.60.
L. ISCHY, fabricant, Payerne

On offre à vendre

Belles
Pommes de terre
de table
AIDA, Fully.

Machine à coudre
"PFAFF"
de toute 1^{re} qualité

A main et à pied
Pour familles et couturières

Grand dépôt chez
Henri MORET, horloger
Martigny-Ville

Viande de cheval
Nous expédions contre re-
mbursement le kg. de

Rôti 1^{re} sans os fr. 3.30
Rôti 2^{me} " " 3.-
Bouilli avec os " 2.10
Salamis, salamettis " 5.-
Saucissons, saucisses,
viande fumée " 4.-
Caballus S. A., Lausanne
Ch. Guex, dir.
Téléphone : Boucherie 4098
Domicile 4097

Sage-femme 1^{re} classe
M^{me} R. Zabbarini
Dipl. de l'Univ. de Turin
et Maternité de Genève
19, rue du Mont-Blanc, Genève
près Gare

Consultations. — Man spricht
deutseb. — Téléphone 11.39.

Cidre
que vous ferez fermenter avec
votre marc de raisin.

Cidre doux
de 20 à 27 et le litre

Cidre vieux
de 40 à 50 et le litre.

Franco Sion
S'adresser au
Parc Avicole - Sion

A louer de suite à Martigny
jolie chambre meublée
S'adresser au « Confédéré ».

A louer
un appartement
sur l'Avenue de Martigny-Bourg
de 3 chambres, cuisine, cave,
galeas et jardin.
S'adresser à Philomin Iten,
Avenue des Acacias, Martigny.

A vendre
2 chars neufs
Nos 12 et 14
S'adresser à Louis Seeholzer
charron, Martigny.

On prendrait en hivernage
de suite
un mulet sage
S'adresser à Léon Roduit,
Saillon.

On cherche
pour une importante porcherie
de la Suisse française

porchers
capables (famille de préférence).
Avenir assuré à personnes sé-
rieuses et de confiance.
Adresser les offres sous chiffre
1919 au bureau du journal.

Jeune fille
connaissant la cuisine, est de-
mandée dans un petit ménage
de Sion. Bon gage. Entrée le
20 octobre.
Ecrire sous chiffre 2201, case
postale, Sion.

On demande
une jeune fille
de la campagne, de 16 à 20 ans,
pour aider au ménage et ap-
prendre le commerce. Bonne
rétribution.
E. Mayor, primeurs, Vevey.
Téléphone 288.

A vendre
une chienne
manteau rouge, âgée de deux
ans, excellente pour la garde.
Prix favorable.
S'adresser à Jos. Chappot, à
Saxon.

On demande
bonne à tout faire
capable dans ménage soigné à
Château d'Ex. — Certificats et
références exigés.
S'adresser à la case postale
13679, à Château d'Ex.

A vendre
2 potagers
pour la campagne
Occasion
S'adresser à Paul JORDAN,
Chessel (Vaud).

Pommes de terre
Momentanément à bas prix
et par toute quantité.
S'adresser de suite au
Parc Avicole - Sion

Menusiers!
A vendre
Machine Universelle, scie
à ruban, circulaire, toupie et
fraiseuse à l'état de neuf.
S'adresser G. Hirt, Montreux.

Sage-femme diplômée
M^{me} Dupasquier-Bron
Place du Port, Genève
Pensionnaires. Soins médi-
caux. Prix modérés.
Téléphone 42.16.
Clinique sur France

Vases de cave
A vendre
trois vases ronds de 2000, 1650
et 1600 litres en parfait état et
cinq vases de 1600 à 2000 litres
pour loger du marc ou pour
fosse à purin.
S'adresser Robert Chevalley,
Chaillly s. Clarens.

Vignerons!
Pour faire une excellente
Piquette
à bon marché, approvisionnez-
vous de

Cidre
que vous ferez fermenter avec
votre marc de raisin.

Cidre doux
de 20 à 27 et le litre

Cidre vieux
de 40 à 50 et le litre.

Franco Sion
S'adresser au
Parc Avicole - Sion

Vente et achat de foin et paille
A vendre
10 wagons de foin et regain, 1^{re} qualité
4 à 5 wagons 2^{me} qualité et 3 à 4 wagons de paille
S'adresser à Emmanuel TURIN, négt., Muraz-Monthey.

Moutons
On en prendrait en hivernage ou on en achèterait
quelques-uns race de Bagnes.
S'adresser au Confédéré sous chiffres 43.

Béguement
D'après les nouvelles
recherches scientifiques
le **béguement occasion-
nel des maladies
de cœur et des pou-
mons.** Renvoyer le tra-
itement augmenterait le
danger et détruit irré-
médiablement la force
vitale. **Vous n'avez donc pas un jour à perdre.**
Le système « Pente » guérit rapidement et sûre-
ment le bégue le plus fort et toutes les autres défec-
tosités de prononciation et ceci à n'importe quel âge.
Dès à présent des traitement se feront de nouveau
à Martigny.
Honoraires réduits aux personnes se faisant ins-
crire dans les 2 jours.
Institut Pente, Laufenbourg (Argovie)

Banque Commerciale Valaisanne
Ch. EXHENRY & Cie, Monthey
Correspondant officiel de la Banque Nationale Suisse

Intérêts payés sur dépôts de l'année 5 %
Caisse d'épargne. Compte-courants à vue.
Escompte et Prêts divers. — Change de valeurs étrangères.
Achat et vente de titres. — Souscriptions à tous emprunts.
Prêts hypothécaires.

MENUISERIE-ÉBÉNISTERIE
Ph. Iten - Martigny
(Successeur d'Edmond Rouiller)
Avenue des Acacias Téléphone No 148

Travaux de menuiserie soignés.
Fabrication de meubles de tous genres.
Dépôt de cercueils

A. ROSSA, Vins en gros, MARTIGNY
Assortiment de vins de premier choix
Blancs 11 degrés — Rouges 11 degrés — Alicante 15 degrés
Vins fins en bouteilles

Asti, Barbera, Nebbiolo, Malaga, Moscatel
PRIX AVANTAGEUX
Maison très connue et de toute confiance

pour la lessive **SODEX** pour les nettoiyages
La ménagère
emploie de pré-
férence le
SODEX
pour tremper le linge et pour récurer.
Les articles de lessive
paraissent et dispa-
raissent, les bons
seuls subsistent.
Le SODEX est bon
et bon marché.
USINES SODEX
OLTEN

Banque de Brigue
Brigue
Capital-Actions Fr. 1.000.000.—
entièrement versé
Réserves Fr. 350.000.—
Compte de chèques postaux II. c. 253

La Banque accepte des dépôts :
en comptes-courants à 3 1/2 - 4 % ;
sur carnets d'épargne à 4 1/4 %
contre obligations à 2-3 ans ferme 4 1/2 %
contre obligations à 5 ans ferme 5 %
La moitié du timbre fédéral est à la charge du déposant.

Tous les fonds des dépôts d'épargne et des obligations sont
placés contre bonnes garanties hypothécaires en Suisse.

Location de cassettes dans la chambre forte

Pour le Bas-Valais, les dépôts peuvent être effectués san-
s frais pour notre compte chez notre Administrateur :
Monsieur Jules Morand, avocat à Martigny.